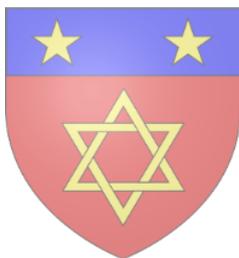


# SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL



## Bulletin Municipal

Janvier 2025



🏠 12 route de St Priest

19150 Saint-Martial-de-Gimel

☎ : 05.55.26.70.03 (mairie)

☎ : 05.55.26.60.73 (école-garderie- cantine)

✉ : [mairie.st.martial.gimel@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.martial.gimel@wanadoo.fr)

## Le mot du Maire

Mes chers administrés,

En cette nouvelle année, je vous adresse en mon nom, en celui du conseil municipal, du personnel communal, mes meilleurs vœux pour 2025 à vous et à vos proches.

L'année des jeux olympiques de Paris 2024 a été une année riche avec de nombreuses animations organisées sur notre Commune.

Les élections ont vu une forte participation avec un taux de 69% aux élections Européennes, des taux de 77% au 1er tour des élections législatives et un taux de 77% au second tour.

La commune s'est dotée d'un site internet [saint.martial.de.gimel.fr](http://saint.martial.de.gimel.fr) mis à votre disposition et qui permet à chacun d'avoir accès aux comptes rendus des séances de Conseil Municipal et de la Caisse des Ecoles. Ce site qui va s'enrichir régulièrement d'information permet de consulter les horaires de la mairie de l'agence postale, de la garderie, des tarifs, du menu de la cantine...

Les Artisans, les commerçants, les associations qui souhaitent communiquer peuvent se manifester pour parution sur le site.

La numérisation du plan du cimetière est en cours afin de transmettre l'histoire de notre commune. J'invite chacun à contribuer dès janvier 2025 selon ses connaissances à la mise à jour de ces informations.

Enedis va réaliser des travaux d'enfouissements du Réseau Haute Tension de la ligne de « la Bitareloune / Vieillemarette » à « Pouymas Haut » pour sécuriser la distribution des abonnés, la mise en service est prévue pour décembre 2025.

La Rand'Automne 2025 se déroulera le Week end du 12 octobre à Saint Martial de Gimel. Elle permettra à un nombreux public de découvrir notre Commune.

Le schéma de collecte des ordures ménagères déployé par Tulle Agglo est en cours de mise en œuvre, cela se traduit dans un premier temps :

- Agrandissement de la plateforme dans le bourg et l'installation de colonnes semi enterrées
- Du retrait des containers situés dans le bourg et du fonctionnement des colonnes semi enterrées

Nous planifierons avec les services de Tulle Agglo une réunion pour informer au nouveau dispositif retenu.

Le repas des aînés le dimanche 19 janvier 2025 nous permettra de nous retrouver pour un moment de convivialité.

L'équipe municipale proche des administrés, reste investie pour le bien commun.

Prenez soin de vous et de vos proches.  
Amicalement.

*Le Maire*  
*Francis DEVEIX*

## La vie de la commune

Un nouveau collaborateur intègre l'équipe communale en charge de la gestion de l'agence postale communale et du secrétariat de mairie. Il s'agit de Léonard Thomy en remplacement de Chloé Legros. Nous lui souhaitons la bienvenue. Attention, à compter du 1<sup>er</sup> Février 2025 les nouveaux horaires d'ouvertures seront :

L'agence postale : les Mardi Jeudi Vendredi : de 9h à 12h

- Mercredi : de 9h à 13h

La mairie : Mardi Mercredi Jeudi Vendredi : de 9h à 12h

Permanence du maire : Vendredi matin et samedi matin et sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie

## Naissance



En 2024, 1 naissance a été enregistrée :

- Charlie Gilmert Quioc le 13 décembre, fille d'Anthony Quioc et de Elodie Gilmert domicilié à Vieillemard,

*Nous souhaitons la bienvenue à cet enfant et nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents.*

## Décès



En 2024, les décès recensés à partir des transcriptions (dernier domicile du défunt) et des actes de décès, ceci pour vous présenter nos excuses sur des défunts manquants.

- Madame Laurence Dolivet née Douady, le 3 Février
- Madame Marie Jeanne Freygnac née Borie, le 26 Février
- Monsieur André Soleilhavoup, le 7 Mars
- Madame Francine Fage née Combes, le 27 Mars
- Madame Yvette Allouchery née Vanderriele, le 21 Avril
- Monsieur Marcel Vergnolles le 2 juin
- Madame Marguerite Brice le 5 juin
- Monsieur Christian Picard le 1 Octobre
- Monsieur Pierre Barret le 18 Novembre
- Monsieur Henry Deglane, le 27 Novembre

*L'ensemble du Conseil Municipal présente ses sincères condoléances aux familles.*

## Mariage

En 2024, un mariage a été célébré :

- Monsieur Cyril Demongivert et Madame Sandy Constant, le 13 juillet

## Ecole

A la rentrée de septembre 2024, 16 enfants sont scolarisés à Saint Martial de Gimel dans les classes de niveau CP et CE1.

Du 18 au 22 Mars 2024, les enfants scolarisés à Saint Martial de Gimel (CP CE1 CE2) et Saint Paul (CM1 et CM2) se sont rendus au centre ODCV de la Martière (17) en classe de mer.

Une participation de la commune à hauteur de 120 € par enfants a été accordée.

Les tables de la cantine ont été renouvelées intégralement pour faciliter l'entretien par le personnel.

La table de cuisson de la cantine a été remplacée durant l'été.

Les menus sont disponibles sur le site de la mairie.

Une distinction (prix coup de cœur du jury) a été décerné à l'école pour le concours dis moi 10 mots qui témoigne de l'excellence de l'enseignement dispensé dans notre école de Saint Martial de Gimel.



## Cérémonies 2024

En cette année 2024 nous avons célébré les commémorations :

- Du 19 mars, le Cessez le feu de la Guerre d'Algérie
- Du 8 mai, fin de la guerre 1939-1945
- Du 11 novembre, Armistice de la guerre 1914-1918

Au terme de chacune de ces commémorations, un vin d'honneur a été partagé en présence des Anciens Combattants, des élus, d'enfants de l'école et d'administrés. Une plus forte participation a été constatée.

### Petits marchés

Le 1er petit marché était organisé le 3 juillet par Lou Salabert, d'autres ont suivi :

Le 10 juillet au profit de l'ASSM

Le 17 juillet organisé par l'ACL

Le 24 juillet par l'ASSM

Le 31 juillet organisé par Lou Salabert

Le 7 août par l'APE

Le 14 août par l'ASSM avec un feu d'artifice en clôture

Le 21 août par l'ACL

Et le 28 août le marché de clôture de la saison 2024 par l'ACL

Le bilan de cette saison 2024 après une réunion du 12 Octobre avec l'ensemble des représentants des associations et des élus, est celui d'une forte fréquentation constatée chaque soirée.

Les moyens mis à dispositions par la mairie sont jugés satisfaisant.

Le concept a évolué par rapport aux années précédentes (sur les thèmes, l'animation, la restauration...).

Rendez-vous est pris en 2025 pour planifier le calendrier des manifestations.

### **Animations de 2024**

Janvier : repas des aînés.

Février : 1ere représentation de la pièce de théâtre « Tracassou » de Jean Baptiste Chéze par la compagnie « l'Emile et une pièce » qui a fait salle comble.

Avril : marché aux plants sous la halle, conditions climatiques défavorables mais succès pour cette première.

Juin : Fête de la girolle, nombreux commerçants, exposition sur le thème des champignons, repas.

Juillet : soirée grillade organisée par le club des Embourbés et de la Société de Chasse (concours de pétanque, exposition de voitures anciennes, concert, repas, soirée dansante et en clôture un feu d'artifice).

Octobre : Journée du champignon.

Octobre : Cabaret au profit de la ligue contre le Cancer et des donneurs d'organes.

Octobre : anniversaire des 40ans de l'ACL.

Octobre : marché des fleurs de la Toussaint

Décembre : marché de Noël à la salle polyvalente

### **Travaux 2024**

Réfection du mur du cimetière avec la tranche de la partie Ouest pour consolider le mur (reprise de maçonnerie, joints, couverture ...).

Remplacement de l'ensemble des vélux de la maison située en face de la garderie (3 impasse du vieux puits) ainsi que celui de l'appartement au-dessus de la mairie.

Travaux de toiture sur l'ensemble des vasistas à l'école, la garderie et la cantine.

Travaux de voiries pour permettre l'accès au parking à l'occasion des fêtes dans le pré en face de la salle des fêtes.

2eme partie de le route communale N°2 « des Pradeaux » au « Chastanet »

### **Bilan piscine 2024**

Cette année 2024 a connu de grosses difficultés à disposer de maître-nageur pour encadrer l'ouverture de la piscine. La commune a signé avec le SDIS une convention pour mise à disposition de personnel formé. Celle-ci a été ouverte 6 jours sur 7 (fermeture le lundi) en juillet et 7 jours sur 7 en aout.

## Cimetière

La numérisation du plan du cimetière est entamée. Il est proposé à chacun de pouvoir enrichir les données affectées à chaque concession. Ceci peut se faire en venant à la mairie sur rendez vous pour fournir les éléments connus tel que :

- Nom et numéro de la concession
- Nom des défunts enterrés, date de naissance et de décès.
- Places restantes ...

Cette démarche sur la base du volontariat doit permettre de disposer d'un plan conforme avec des éléments de connaissances précis et accessibles (pompe funèbre, famille ...)

La dernière partie des travaux de consolidation du mur du cimetière doit être réalisée en 2025.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### TARIFS MUNICIPAUX 2025 :

#### **CANTINE SCOLAIRE :**

Repas enfant : 2,60 €

Repas adulte : 5,20 €

#### **GARDERIE DU MERCREDI :**

Journée avec repas 1<sup>er</sup> enfant = 9,00 €

2<sup>ième</sup> enfant = 6,00 €

#### **LOCATION SALLE DES FÊTES :**

- **UNIQUEMENT** pour les habitants de la commune : 150 € (fournir une attestation d'assurance obligatoire au nom de l'administré ainsi que le chèque de caution et le règlement au nom de l'administré réservataire).
- Caution : 500 €
- Associations de la commune : Gratuité

#### **LOCATION HALLE :**

- Habitants de la commune : 100 € (fournir une attestation d'assurance obligatoire au nom de l'administré ainsi que le chèque de caution et le règlement au nom de l'administré réservataire)
- Caution : 500 €
- Habitants hors commune : pas de location si aucun bien sur la commune

#### **CIMETIÈRE :**

Concession perpétuelle pleine terre pour une superficie unique de 5 m<sup>2</sup> : 400 €

Cavurne pour une durée de 50 ans : 1000 €

Columbarium pour une durée de 50 ans : 700 €

Dispersion des cendres sur autorisation au jardin du souvenir : Gratuite

#### **PISCINE :**

Ticket adulte à l'unité : 3 €

Ticket enfant à l'unité : 2 €

Abonnement adulte pour 15 tickets : 30 €

Abonnement enfant pour 15 tickets : 20 €

## **RECENSEMENT CITOYEN :**

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

Carte nationale d'identité ou passeport valide

Livret de famille à jour

Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

## **CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT :**

Vous devez pré remplir votre dossier directement en ligne sur le site de l'ANTS ou vous orienter vers une maison France Services afin de vous accompagner dans votre démarche.

France Services à proximité : Espagnac , Corrèze , Sainte Fortunade , Marcillac la Croisille.

Vous pouvez déposer votre dossier auprès des mairies suivantes (liste non exhaustive) en ayant préalablement pris rendez-vous : Tulle, Egletons, Malemort, Brive...

## **MAISON FRANCE SERVICES :**

En France services, vous pouvez par exemple être accompagné sur les démarches suivantes :

- Demander une carte grise, un permis de conduire
- Créer un compte Ameli, demander une carte vitale, une carte européenne d'assurance maladie
- Faire une simulation de retraite, déposer sa demande, obtenir un rendez-vous
- Faire une simulation et une demande l'APL, de RSA, de prime d'activité
- Créer un compte Ma Prime Renov, déposer une demande de subvention ou de paiement
- Créer un espace personnel impôts, accéder à ses documents, contacter un gestionnaire
- Demander un acte d'état-civil
- Être mis en relation avec les partenaires.

Depuis mars 2024, France services Espagnac est dotée d'un dispositif de recueil pour les demandes de titres d'identité (passeport, carte nationale d'identité). L'amplitude horaire de ce service est attractive (voir ci-dessous) et il est possible de bénéficier rapidement d'un rendez-vous. Contactez les conseillers au 05.55.29.23.76.

*espagnac@france-services.gouv.fr*

<u>Horaires d'ouverture France services</u>	<u>CNI/passeport (sur rendez-vous)</u>
Lundi : 14h30 à 16h	Lundi : 14h30 à 18h
Mardi : 9h à 11h30 / 13h30 à 16h	Mardi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 11h30 / 13h30 à 17h30	Mercredi : 9h à 11h30 / 13h30 à 17h30
Jeudi : 9h à 11h30 / 13h30 à 16h	Jeudi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Vendredi : 9h à 11h30 / 13h30 à 16h	Vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h
Samedi : 10h à 12h	Samedi : 10h à 12h

## **ASSISTANTES MATERNELLES :**

La liste des assistantes maternelles agréées à proximité de votre domicile est disponible sur Le site monenfant.fr → trouver un mode d'accueil